

**ANNEXE VI**

Modifiée par arrêté du 30 mai 2017 (J.O.R.F du 22 juin 2017)

**DISPENSES ET EQUIVALENCES**

**1/** La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme », suivants :

	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
<b>Sportif de haut niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.</b>	<b>X quelle que soit l'option</b>						
<b>BP AGFF* mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »</b>	<b>X quelle que soit l'option</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			
<b>BP AGFF* mention C « forme en cours collectifs »</b>	<b>X quelle que soit l'option</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>BP AGFF* mention D « haltère, musculation et forme sur plateau »</b>	<b>X quelle que soit l'option</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS* en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)</b>			<b>X</b>	<b>X</b>			
<b>UC5+UC6+UC8 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)</b>					<b>X</b>		
<b>UC5+UC6+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)</b>					<b>X</b>		
<b>UC5+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)</b>						<b>X</b>	

(suite n°1)	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
UC6+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)						X	
UC5+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)							X
UC6+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)							X
CQP ALS* option « activités gymniques d'entretien et d'expression »	X uniquement pour l'option « cours collectifs »		X				
Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiaques délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral « BF1A » activités physiques d'expression délivré par l'UFOLEP*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFA*	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						

(suite n°2 et fin)	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC*	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						
Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC*	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC*	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X

\*BPJEPS AGFF : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité « activité gymniques de la forme et de la force »

\*BPJEPS : professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport

\*CQP ALS : Certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs »

\*FFG : Fédération française de gymnastique

\*UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique

\*FSCF: Fédération sportive et culturelle de France

\*FFHMFAC : Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme